



## ■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP XML N° 19-104341

Lundi 8 Juillet 2019

Date d'envoi au service éditeur : 05/07/2019  
 Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) du 05/07/2019 au 29/07/2019

Forfait(s) : **F19NT-09821596 (Coût : 1UP)**  
**Avis faisant référence à cette annonce (0) :**  
 > Créer un avis de transparence ex ante volontaire  
 > Créer un avis de résultat de marché  
 > Créer un avis d'annulation  
 > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale



### M1 - Formulaire Avis de marché

#### Aperçu de l'annonce

#### Avis de marché

Département(s) de publication : 10, 51, 52, 77, 89  
 Annonce No **19-104341**  
 Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Romilly-sur-Seine.

Correspondant : Service commande publique, 1, rue de la Boule d'or B.P. 154 10105 Romilly-sur-Seine Cedextél. : 03-25-39-43-80télécopieur : 03-25-38-51-50courriel : [compub@mairie-romilly-sur-seine.fr](mailto:compub@mairie-romilly-sur-seine.fr) adresse internet : <http://www.xmarches.fr>.  
 Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.xmarches.fr>.

*Objet du marché* : numéro de la consultation : 2019 PA 012 Eau potable 2019 Station de pompage Installation de variateurs de fréquence.

#### *Caractéristiques principales :*

forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* : numéro de la consultation : 2019 PA 012 Eau potable 2019 Station de pompage Installation de variateurs de fréquence.

*Refus des variantes.*

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 3 mois à compter de la notification du marché.

début d'exécution du marché à compter de la date fixée par ordre de service

*Cautionnement et garanties exigés* : retenue de garantie de 5,0 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix actualisables. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Fonds propres de la collectivité.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

*Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.*

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

#### *Autres renseignements demandés :*

- Autres renseignements demandés : déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
  - Autres renseignements demandés : renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;
  - Autres renseignements demandés : extrait de l'inscription au rcs (k ou K-Bis) ou carte d'identification justifiant de l'inscription au RM ou récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription;
  - Autres renseignements demandés : attestation d'assurance Responsabilité Civile en cours de validité;
  - Autres renseignements demandés : attestations de régularité sociale de moins de 6 mois (Urssaf);
  - Autres renseignements demandés : attestations de régularité fiscale de moins de 6 mois et de l'année civile en cours (Centre des impôts);
  - Autres renseignements demandés : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
  - Autres renseignements demandés : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
  - Autres renseignements demandés : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;
  - Autres renseignements demandés : liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin).
- La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

#### *Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 60 %;
- valeur technique : 40 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 29 juillet 2019, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### *Autres renseignements :*

*Renseignements complémentaires* : la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-En-Champagne 25 rue du Lycée 51036 chalons en champagne Tél : 03 26 66 86 87 Télécopie : 03 26 21 01 87 Courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) Adresse internet(u.r.l) : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Châlons-En-Champagne 25 rue du Lycée 51036 chalons en champagne Tél : 03 26 66 86 87 Télécopie : 03 26 21 01 87 Courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) Adresse internet(u.r.l) : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/> Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Châlons-En-Champagne 25 rue du Lycée 51036 chalons en champagne Cedex Tél : 03 26 66 86 87 Télécopie : 03 26 21 01 87 Courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr)

champagne@juradm.fr Adresse internet(u.r.l) : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/> Numéro de laconsultation : 2019 PA 012 Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Pour les visites obligatoires : Les candidats devront obligatoirement participer à une visite et rempliront, signeront le registre de visite des lieux. Les candidats prendront contact auprès de Xavier FEVRE 03.25.39.51.58 ou 06.07.01.34.40 et/ou Thierry JOUGLAS au 06.42.45.36.33 afin de fixer un rendez-vous de visites de sites. A l'issue de celle-ci, un certificat de visite sera remis à chaque participant qui devra le joindre à l'appui de son offre.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*

la candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 5 juillet 2019.

*Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :*

adresse internet : <http://www.xmarches.fr>.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :*

adresse internet : <http://www.xmarches.fr>.

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :*

adresse internet : <http://www.xmarches.fr>.

*Mots descripteurs :* Equipement hydraulique, Station de pompage.

### Eléments non publiés

**Eléments de facturation :**

*Numéro du service exécutant :* **FACTURES\_PUBLIQUES**

*Numéro d'engagement juridique :* **2019 PA 012**

*Classe de profil :* Commune

*Siret :* 21100312400016

*Libellé de la facture :* VILLE DE ROMILLY-SUR-SEINE MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE 1 de la Boule d'Or 10105 Romilly-sur-Seine Cedex

**Indexation de l'annonce :**

*Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :* 29 juillet 2019

*Objet de l'avis :* Eau potable 2019 Station de pompage Installation de variateurs de fréquence

*Nom de l'organisme :* MAIRIE DE ROMILLY-SUR-SEINE

*Critères sociaux ou environnementaux :* Aucun



CONS3749729



[> Informations légales](#)